



RECYCLAGE - SSIAP 3

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux personnes qui ont déjà suivi la formation initiale SSIAP 3 et qui doivent maintenant suivre des sessions de recyclage régulières pour maintenir leurs compétences à jour. Les sessions de recyclage sont nécessaires pour actualiser les connaissances et se conformer aux normes en vigueur.

PRÉREQUIS

Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme.

- Etre titulaire des diplômes SSIAP niveaux 1 à 3 et avoir une attestation de l'employeur ou un contrat de travail justifiant d'au moins 1607 heures d'activité de SSIAP sur les 36 derniers mois
- Certificat médical « spécifique » de moins de 3 mois

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Modalité d'encadrement : 1 formateur à jour

Modalité d'animation : Formation théorique et pratique

Modalité de la formation : Cours théoriques et exercices pratiques

Modalité et délai d'accès à la formation : Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'objectif principal de la formation de recyclage SSIAP 3 est de permettre aux chefs de service de sécurité incendie de maintenir leurs compétences à jour et de se conformer aux évolutions réglementaires et techniques.

PROGRAMME

- Module 1 : Réglementation
- Module 2 : Notions de droit civil et pénal
- Module 3 : Fonction maintenance
- Module 4 : Études de cas
- Module 5 : L'accessibilité des personnes handicapées
- Module 6 : Analyse des risques
- Module 7 : Moyens de secours

MODALITÉS DE LA FORMATION



Durée

21 heures de formation



Session

12 candidats maximum



Lieu

5, Avenue des Palmiers
97450 Saint Louis



Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



Contact

06 92 54 54 98
secretariat@pssi-
formations.re



TAUX DE RÉUSSITE

A définir le 31/12/2024



TAUX DE SATISFACTION

A définir le 31/12/2024